

L'écho de Marœuil

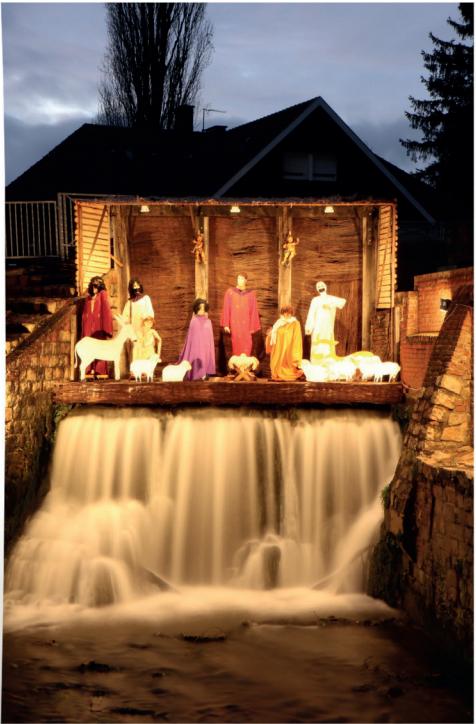
NUMÉRO 2 - NOV - DÉC 2020



Joyeuses Fêtes



La mairie



WWW.MAROEUIL.FR

PAGE FACEBOOK : VIVRE À MAROEUIL

Le mot du maire

La fin de l'année approche. 2020, avec son cortège de masques, de distanciation, de gel hydroalcoolique et l'impossibilité d'embrasser les petits-enfants nous laissera un amer souvenir.

Le virus nous a touchés toutefois sans « cluster », et, à ma connaissance, sans gravité excessive.

Sur le plan économique par contre, c'est compliqué : commerçants, artisans, professions indépendantes, tout le monde a accusé le coup et Maroeuil compte maintenant plus de 150 demandeurs d'emploi.

Mais voilà que les nuages se dissipent et que des plages de ciel bleu apparaissent nous laissant entrevoir une lueur d'espoir.

Un vaccin est en vue. **Chacun sera libre mais, en ce qui me concerne, j'ai toujours fait confiance aux vaccins.** Grâce à eux, on a vu disparaître la variole, la rage, la tuberculose, la poliomyélite et bien d'autres maladies. L'espérance de vie a doublé en un siècle en partie grâce à la vaccination.

Alors faisons confiance à la science, aux médecins et bientôt à l'anticovid 19 dont la fiabilité va s'améliorer rapidement même si, à 70 % et plus, elle est déjà supérieure au vaccin contre la grippe !

On peut aussi rêver d'un retour à l'emploi. Il y a désormais un repreneur pour la friche Corsain et c'est du sérieux. Une entreprise de Saint-Laurent-Blangy, A.E.S. DANA, spécialisée dans les énergies, doit venir s'installer à Maroeuil et créer 40 emplois puis en transférer 120 autres.



Je m'en suis entretenu longuement avec Nicolas Desfachelle, maire de Saint-Laurent-Blangy et par ailleurs vice-président de la C.U.A. Ce projet est totalement fiable et devrait voir le jour courant 2021.

Nous avons perdu 150 habitants depuis 20 ans et aussi beaucoup d'élèves dans les écoles. Quand le bâtiment va, tout va... Les Champs Cabaret, la cantine scolaire et les projets municipaux devraient améliorer la situation sans oublier les fêtes qui animeront la vie dans notre cité.

Les décorations de Noël avec un air de déjà vu seront pour la dernière fois les mêmes que celles des années précédentes. Toutefois, le spectacle de la crèche, illuminée au milieu des chutes de la Scarpe, est vraiment magnifique et sera pérennisé.

Nous allons faire de Maroeuil un village attrayant et où il fait bon vivre.

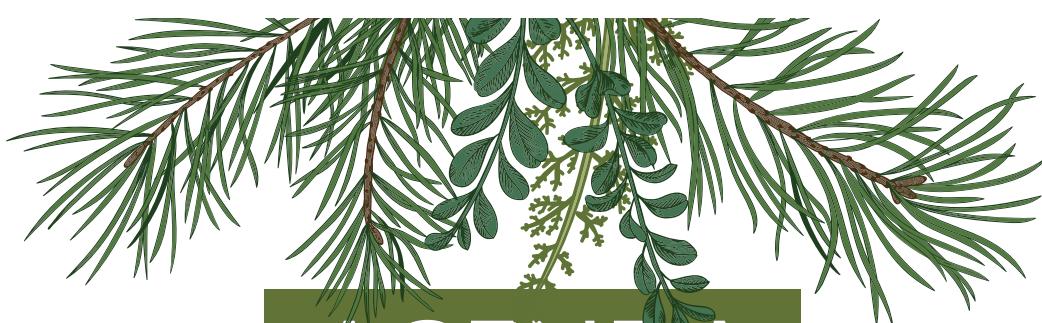
Soyons optimistes et préparons pour Maroeuil une ambiance conviviale, fraternelle et même joyeuse.

Je vais m'y employer.

Bien sûr, ce sera plus facile sans le virus. Alors, **patience et longueur de temps...**

Jean-Marie TRUFFIER
Maire





AGENDA



le colis des ainés



La distribution des colis aux ainés, dont les coupons de réservation ont été retournés en mairie, aura lieu **le samedi 19 décembre matin**.

Friandises de Noël pour les enfants



La distribution des friandises aux enfants aura lieu **vendredi 18 décembre dans les écoles**.

Pour les petits Maroeuillois (de 2 à 11 ans en 2020), non scolarisés à Maroeuil, la distribution se fera en mairie le **vendredi 18 décembre de 14h à 19h et le samedi 19 décembre de 9h à 10h30**, contre remise du coupon.

Jean-Marie Truffier, maire,
et toute l'équipe municipale
vous souhaitent de

*joyeuses Fêtes et
une bonne année 2021 !*



Vie communale

LA MAIRIE SERA FERMÉE :

- Jeudi 24 décembre 2020 après-midi
- Jeudi 31 décembre 2020 après-midi
- Les samedis 19, 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021

RENOUVELLEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ

Si votre carte d'identité est périmée (à savoir si elle date de plus de 15 ans) :

1. Aller sur le site ants.gouv.fr et remplir un formulaire de pré-demande.
2. Imprimer le document.
3. Prendre ensuite rendez-vous dans une mairie habilitée à recevoir les demandes :
 - **Mairie d'Arras** : 03 21 50 50 50
 - **Centre Marie-Thérèse Lenoir à Arras** : 03 21 59 55 29
 - **Mairie de St Laurent Blangy** : 03 21 50 14 00
 - **Mairie de Dainville** : 03 21 21 30 00
 - **Mairie d'Avesnes le Comte** : 03 21 60 67 00

Se présenter au rendez-vous avec la demande pré-remplie en ligne et son numéro ainsi que les pièces demandées. Plus d'informations sur www.service-public.fr

PASS JEUNE

Sport, culture, loisirs, mobilité...

Le PASS JEUNE offre un panel d'activités et de sorties pour seulement 10€ par an. Il a été adopté lors du conseil municipal le 09/12/2020.

PASS JEUNE seul : 10 euros
PASS JEUNE + carte ARTIS : 25 euros



PROLONGATION DU DÉLAI POUR RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Suite à la crise sanitaire, la date limite de demande de subvention d'aide pour le raccordement a été repoussée au 20 février 2021.

Les rues concernées par ce délai sont la rue de Louez (2ème tranche), la résidence des Coteaux de la Scarpe et la rue du Fresnoy.

Pour de plus amples informations, contactez la C.U.A. Assainissement au 03 21 16 75 52

LÉGISLATION SUR LES DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au **ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal**.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. Merci de votre civisme et de votre compréhension.



SÉJOUR AU SKI DE FÉVRIER 2021 POUR LES CM2 DE MAROEUIL

Comme tous les ans, la commune propose un séjour au ski aux élèves de CM2 de nos écoles. Particularité de cette année : les enfants se rendront en Savoie au domaine « Les Sybelles » à Saint-Sorlin d'Arves (1600 / 2600 m d'altitude) encadrés par l'organisme Tootazimut (filiale de l'UCPA) de Lille.

Cela bien sûr sous réserve des autorisations sanitaires nationales.

Bienvenue aux entreprises et aux commerçants

TERRE ET CIEL COUVERTURE

Créée il y a plus de 10 ans à Souchez, Terre et Ciel Couverture est une entreprise spécialisée dans la couverture. Elle est dirigée par **Monsieur et Madame Aubert**.

Deux collaborateurs de prestige travaillent au sein de l'entreprise : Guillaume Olivier, compagnon du Tour de France, major de sa promotion et Yannick Vivier, lui aussi compagnon. Un troisième collaborateur, Eric Verheyde, complète l'équipe.

Avant de s'installer à son compte, Monsieur Aubert a tout d'abord été conducteur de travaux pendant de nombreuses années. La société s'est agrandie et un deuxième local s'est ouvert sur Hamelicourt permettant d'élargir la zone de travail. Ayant trouvé par bonheur la maison qui leur correspondait à Maroeuil, ils ont installé le siège de la société au 12 Rue de Louez. «Terre et Ciel Couverture» se fait forte de plusieurs spécialités dont la couverture en ardoise naturelle et artificielle, les tuiles plates et à emboîtement, la pose de bardage, etc.



Retrouvez leurs nombreuses réalisations sur la page Facebook : [Terre-et-ciel-couverture](#). Contact au 03 21 15 56 22 ou 07 89 28 73 09



COM1VOISIN

UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LA COMMUNICATION AGRICOLE

Lucile Voisin, habitante de Maroeuil depuis juin 2019, a créé avec son conjoint, en février 2020, son autoentreprise dans le domaine de la communication agricole.

Elle réalise depuis son domicile, siège de la société, des prestations non commerciales pour les agriculteurs, les entreprises ou organismes qui travaillent avec le monde agricole (identité visuelle, création de sites web, production de contenus, réalisation de flyers, panneaux, plaquettes, fiches recettes, gestion des réseaux sociaux...).

Si vous êtes intéressés, consultez leur site web : <https://com1voisin.fr/>

Célébration

11 NOVEMBRE 2020

En ce jour du 11 novembre, Monsieur le Maire et une partie de son conseil municipal se sont réunis, malgré le confinement et dans le respect des gestes barrières, devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des 71 soldats de la commune "Morts pour la France".

Après le dépôt des gerbes, Monsieur le Maire leur a rendu les honneurs en faisant ouvrir le ban par le président de l'Harmonie, Stéphane Molin, puis en demandant à chacun une minute de silence.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur Carette, enseignant et habitant de Maroeuil, qui a lu le texte qu'il a rédigé à propos de « *Maroeuil durant la Grande Guerre* ».

Monsieur le Maire a ensuite fait fermer le ban avant d'entonner *La Marseillaise* a capella, accompagné de l'assistance, puis remercié les personnes en présence.

D'autres gerbes ont ensuite été déposées dans les trois cimetières militaires anglais et français de la commune et une minute de silence a été observée.

Le pot de l'amitié a été servi à la salle des associations.



NAISSANCES

Logan Gruson né le 13 novembre 2020

DÉCÈS

Georges Crapet le 10 octobre 2020
à Maroeuil, à l'âge de 83 ans

Louis Ségard le 19 octobre 2020
à Arras, à l'âge de 93 ans

Paule Voisin, épouse Pruvost, le 21 octobre 2020 à Arras, à l'âge de 84 ans

LE MAIRE TOUJOURS À LA BARRE POUR UNE BONNE CAUSE

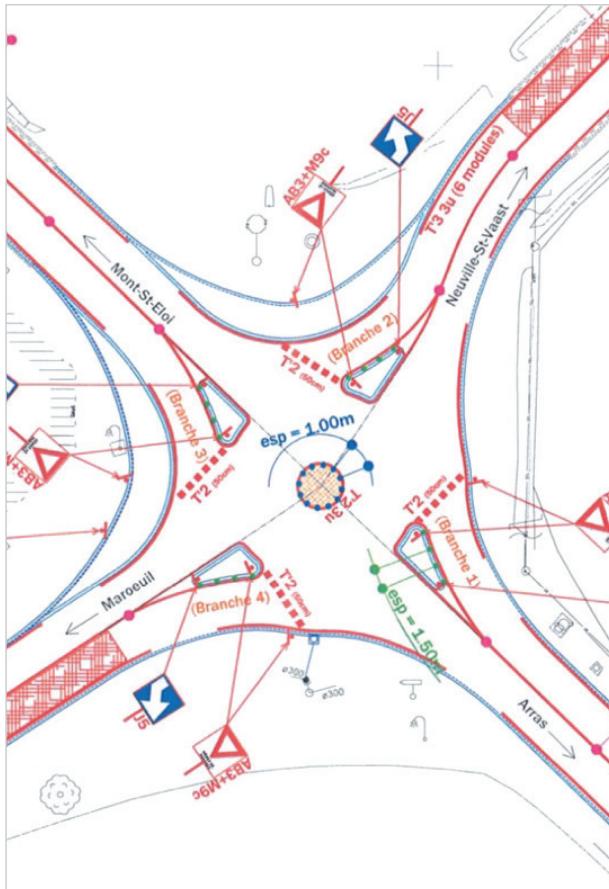
Menacé d'un retour à la frontière après un premier séjour de 2 ans chez nous, notre sympathique abbé **Xavier Bienvenu**, Congolais d'origine, connaissait quelques difficultés pour prolonger son titre de séjour.



Notre maire s'en est fait l'avocat auprès des services de la préfecture et a multiplié les démarches nécessaires pour lui venir en aide.

Chose faite aujourd'hui, notre abbé vient de recevoir son précieux sésame pour une durée de 10 ans. Il pourra ainsi poursuivre son action en toute sérénité.

Travaux



Travaux carrefour de « La Casquette »

La dangerosité de ce carrefour ne date pas d'hier. Le projet de le rendre moins accidentogène, initié il y a 30 ans, a nécessité la volonté de plusieurs mandatures pour voir son aboutissement aujourd'hui. Grâce aux efforts de chacun et en particulier du financeur le Conseil Départemental pour un montant de 400 K€, celui-ci sera mis en service après deux mois de travaux. Seul l'éclairage public sera à la charge du budget communal.

Souhaitons-lui une efficacité réelle qui ne sera possible que par l'attitude responsable des automobilistes qui l'emprunteront.



Benne à verres

À la demande des riverains du quartier de la gare, une benne à verres a été installée sur le parking de l'Espace des 3 rivières grâce à l'action conjuguée de la C.U.A. et de l'équipe travaux de la commune. Saluons ici la rapidité de sa mise en place !

Extension Ecole Yourcenar

Le projet d'extension de l'école avec la création d'une cantine est sur les rails. Une délibération du conseil municipal du 9 décembre a validé le projet de l'architecte Belin de Lens à l'origine de la construction de l'école Yourcenar.



COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site web ou consultables en Mairie.

WWW.MAROEUIL.FR

PAROLE AUX ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Marœuilloises, Marœuillois,



Je suis heureuse de m'adresser à vous toutes et tous dans le cadre de ce deuxième **Écho** de Marœuil. Le conseil municipal m'a confié la responsabilité des affaires scolaires et sociales.

Après une rapide prise en compte de l'ampleur de la tâche qui m'attendait, nous avons commencé par la mise en sécurité des petits de l'école Dolto pour se rendre à la cantine.

Avec le soutien des services techniques et de la CUA, nous avons rapidement sécurisé le parcours par la signalisation routière de bandes jaunes.

Mais en fait, c'est bien la construction de la nouvelle cantine sur le site de l'école Yourcenar et le rassemblement des deux écoles, prévu pour la rentrée 2022, qui mettra fin à cette dangereuse déambulation.

Nous nous réjouissons de la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants au sein de nos écoles. Souvenons-nous de l'hommage rendu au professeur Samuel Paty. Cependant, nous nous inquiétons de la baisse significative des effectifs de l'école publique. Nous espérons que les nouvelles constructions amèneront un nombre suffisant d'enfants pour éviter une fermeture de classe.

La deuxième phase de confinement nous oblige à trouver d'autres façons de fonctionner... tout en continuant d'avancer.

En effet, le conseil municipal des jeunes ne peut se réunir. C'est donc par mail que nos encadrants échangent avec nos jeunes. Le séjour au ski des élèves de CM2 se prépare sans possibilité de réunion d'information mais il aura lieu si les conditions sanitaires nous le permettent. La possibilité d'un accueil des enfants le mercredi est sur les rails. Nous faisons le maximum pour sa mise en place en mars 2021.

Profitons-en pour remercier le personnel municipal, qui œuvre pour les enfants au sein des écoles et accueils de loisirs, pour leur professionnalisme et leur disponibilité pendant cette période si particulière. Ils s'investissent afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.

Comme vous le savez, nous avons fait appel de la décision de justice invalidant notre élection. Sans cette décision, il aurait été bien difficile d'offrir à nos ainés le colis de Noël que nous avons quelque peu amélioré du fait de l'absence du repas et du voyage. Aujourd'hui, 428 Marœuillois ont 68 ans et plus, soit l'âge nécessaire pour recevoir le colis. Cet âge ne bougera désormais plus d'une année sur l'autre.

Les enfants des écoles seront également choyés pour Noël et recevront une petite surprise de la part de l'équipe municipale.

A l'approche des fêtes de fin d'année, restons solidaires et prenons soin de nous tous.

Sophie RICQUART, maire adjoint

Tous les médecins s'accordent à dire de la plus grande nécessité de porter le masque. C'est en prenant soin de soi que nous prenons soin des autres.

Comme vous avez pu le lire et l'entendre, la mairie actuelle a décidé de faire appel de la décision du Tribunal Administratif de Lille. Pourtant le jugement est sans aucune ambiguïté, dont voici le verdict : « *les opérations électorales qui se sont déroulées les 15 mars et 28 juin 2020 pour l'élection des conseillers municipaux et communautaires dans la commune de Marœuil sont annulées* ». Le jugement définitif interviendra d'ici 3 à 6 mois.

D'ici là, nous, vos 4 élus, dont la mission est de faire entendre toutes les voix de Marœuil, serons présents à vos côtés. Nous sommes toujours disponibles, en face à face, sur notre mail : lautrevoixdemaroeuil@gmail.com et notre page Facebook : **L'autre voix de Marœuil**. Pour être encore plus en prise directe avec chacun, chacune d'entre vous, voici le numéro de téléphone de Raphaël Coste : 06 77 02 69 22.

Nous, vos 4 élus de la liste « Marœuil, notre village », vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et serons heureux de vous retrouver l'année prochaine avec beaucoup de projets pour le bien-être de nous tous. Projetons-nous vers 2021 avec joie et confiance en l'avenir.

Raphaël COSTE, Alexandra LOURDE-ROCHEBLAVE, Marina LAINÉ, Thomas CARBONNET

PAROLE AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION

Marœuilloises, Marœuillois,



C'est un grand plaisir de vous retrouver pour le dernier **Écho** de l'année.

Une année 2020 difficile pour nous tous, tant d'un point de vue personnel, professionnel, économique et social. Un virus nous rappelle notre vulnérabilité et ô combien il est important de regarder autour de nous en faisant preuve de présence, d'écoute et de bienveillance.

Notre village de Marœuil est plus que jamais mis à l'honneur grâce à ses commerces de proximité, dont on vante tant les mérites dans les médias. Nous vivons dans un beau et agréable village avec toutes les commodités à deux pas de chez nous.

La fin d'année approche avec ses festivités. Ces moments de partage et de réjouissance en famille doivent être source de réconfort. Nous allons tirer un trait sur 2020 si particulière.

Au niveau communal, tous les événements et animations : repas des aînés, marché de Noël, réveillon du 31 décembre ne pourront se tenir. Seule la traditionnelle distribution des colis aux aînés pourra se dérouler, nous irons à leurs rencontres. Les gestes barrières seront encore plus de rigueur, comme la distanciation et surtout le port du masque indispensable à notre protection et celle d'autrui.

Respect du pluralisme démocratique, du droit et des personnes

Les textes sont signés de leur(s) auteur(s), placés sous leur seule responsabilité éditoriale. Les auteurs s'engagent à respecter les législations en vigueur sur la liberté d'expression, droit au respect des personnes et le droit à l'image, contenues notamment dans les Lois du 29 juillet 1881, du 1er août 2000 modifiant la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, celle du 21 juin 2004 pour la confiance en l'économie numérique, le Code Civil et le Code Pénal.